

ANTI-PSYCHOTIQUES

(Neuroleptiques)



COMMENT FONCTIONNENT LES ANTIPSYCHOTIQUES ?

■ Ces médicaments agissent sur différents types de récepteurs au niveau du cerveau, notamment des récepteurs de la dopamine. De cette action découlent des effets bénéfiques, mais aussi des effets secondaires.

■ De façon générale, ils diminuent l'activité de certaines zones du cerveau qui fonctionnent de façon trop intense. Ils réduisent l'effet de la dopamine sur le cerveau, substance pouvant induire des délires et/ou des hallucinations lorsqu'elle est trop active.

Le médicament prescrit sert à diminuer vos symptômes, mais il ne provoquera pas de guérison définitive en tant que telle. Il est important d'en parler avec votre médecin généraliste et/ou votre psychiatre ainsi qu'avec votre psychologue.

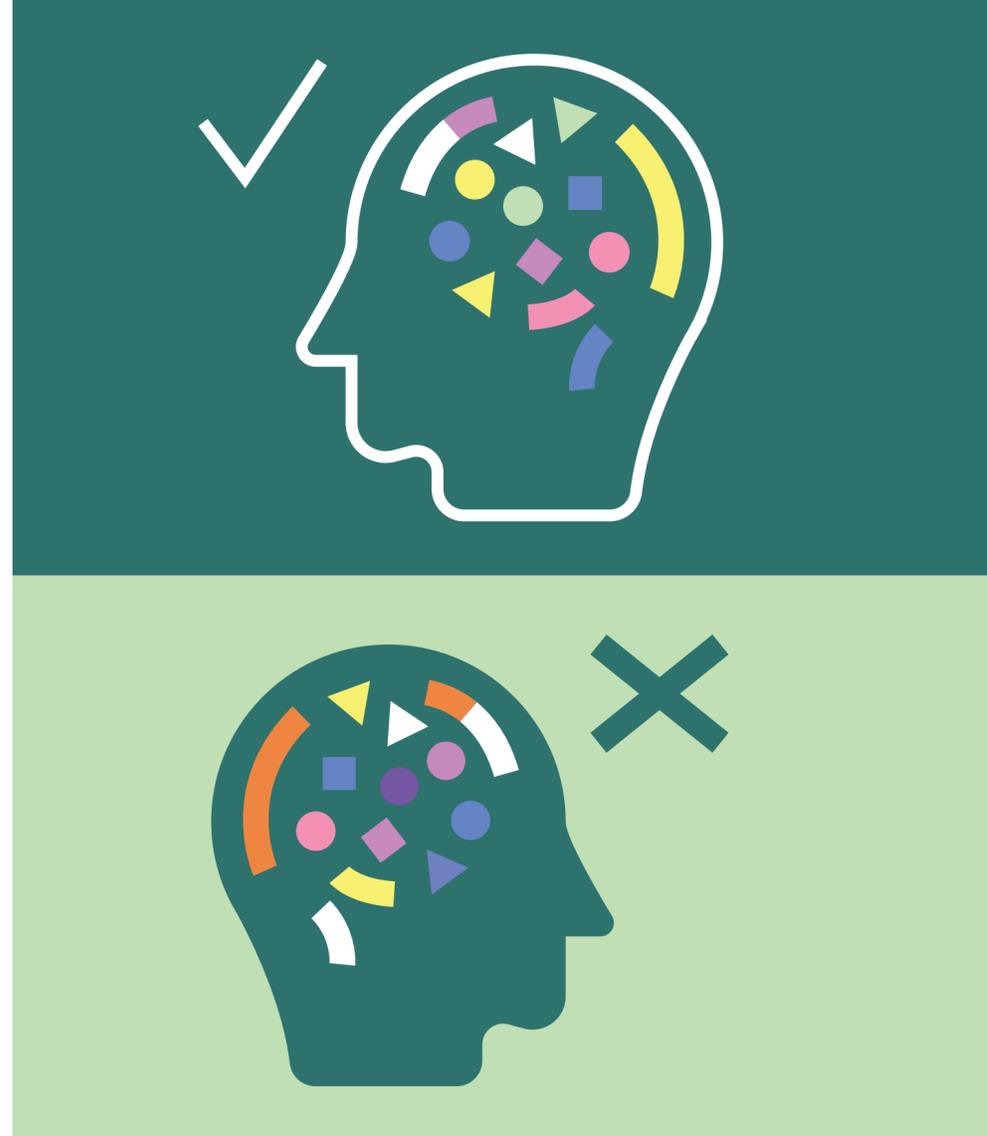
POUR QUELLES PLAINTES SONT-ILS RECOMMANDÉS ?

■ Lors d'un épisode de **psychose** (perte de contact avec la réalité), ils aident à diminuer l'anxiété, l'agitation, les pensées délirantes et les hallucinations. Ces médicaments peuvent vous aider à structurer votre pensée.

■ Dans les **troubles bipolaires**, pour la prise en charge d'un épisode maniaque.

■ Pour apaiser l'**agressivité** et/ou l'**agitation** de personnes souffrant de **confusion aiguë** dans le cadre d'une **démence**. Dans ce cas, le traitement doit être le plus court possible, à la dose la plus faible possible.

Le traitement doit être réévalué régulièrement. Parlez-en à votre médecin généraliste et/ou psychiatre ainsi qu'avec votre psychologue.



POUR QUELLES PLAINTES NE SONT-ILS PAS RECOMMANDÉS ?

■ **La confusion aiguë sans démence** associée : On cherchera d'abord à identifier la cause de la confusion (le plus souvent non psychiatrique) et on tentera de la corriger. Une médication est utilisée seulement quand la cause de la confusion n'est pas connue ou pas rapidement traitable et qu'il est nécessaire d'apaiser les symptômes.

■ Dans le **traitement standard de l'insomnie, de l'anxiété et de la dépression** : Le traitement de ces pathologies repose sur l'adaptation du style de vie, sur diverses méthodes de soutien et sur le recours à une psychothérapie. Lorsqu'il est nécessaire d'utiliser un médicament, d'autres classes médicamenteuses seront utilisées.

■ Pour d'**autres troubles psychologiques**, notamment les troubles de la personnalité : le traitement repose sur des mesures non médicamenteuses et sur d'autres types de médicaments, si nécessaires.

QUAND DÉBUTER VOTRE TRAITEMENT ?

Le traitement débute uniquement après une consultation approfondie avec votre médecin généraliste et/ou votre psychiatre. Veillez à ne pas prendre d'antipsychotique sans avis médical.

■ L'effet calmant s'installe en général dans l'heure, ou en quelques heures.

■ Les effets secondaires peuvent également apparaître rapidement.

■ L'effet sur les symptômes d'hallucinations et/ou de délire apparaît après 2 à 6 semaines. Il est donc important de continuer votre traitement pendant la durée préconisée par votre médecin.

■ Les antipsychotiques doivent être introduits à la dose la plus faible possible pour la durée la plus courte possible, sauf pour certains troubles mentaux de longue durée pour lesquels un traitement à long terme est parfois nécessaire, afin d'éviter les rechutes.

■ Certains antipsychotiques peuvent être injectés dans le muscle et sont actifs durant une plus longue période.

Un suivi régulier par prise de sang et en consultation chez votre médecin est recommandé durant la durée de la prise du médicament.

QUELS SONT LES EFFETS SECONDAIRES DE CES MÉDICAMENTS ?

■ Les effets secondaires ne sont pas systématiques. Ils dépendent du type de médicament, de la dose et de la sensibilité de la personne qui y a recours.

□ Somnolence, souvent présente en début de traitement, elle diminue généralement avec le temps

□ Diminution du ressenti d'émotions

□ Troubles de la mémoire et de la concentration, difficultés à penser

□ Baisse de libido, difficultés à atteindre l'orgasme, troubles érectiles

- Augmentation de l'appétit et prise de poids
- Vertiges et troubles visuels
- Troubles des mouvements du corps
- Raideur musculaire
- Menstruations irrégulières, montée de lait, développement anormal des seins
- Tremblements, contractions musculaires
- Taux élevé de sucre et de cholestérol dans le sang, diminution du nombre de cellules immunitaires
- Altérations du rythme cardiaque
- Augmentation des effets négatifs de l'alcool et de certaines drogues
- Risque d'interaction et de surdosage en cas d'association à d'autres antipsychotiques, à des anxiolytiques ou à des antidépresseurs

■ La décision de poursuivre ou arrêter un traitement dépend de la balance entre bénéfices et effets secondaires.

Un suivi régulier avec votre médecin permet d'adapter la dose, la durée ou le type de neuroleptique. Ceci dans le but d'atteindre la meilleure efficacité, avec la meilleure tolérance au traitement.



COMMENT ARRÊTER VOTRE TRAITEMENT ?

Consultez toujours **d'abord le médecin** au sujet de la réduction ou de l'arrêt d'un médicament.

■ **Diminution lente et progressive**, afin d'éviter les **symptômes de sevrage** qui peuvent apparaître, après une utilisation prolongée :

Nausées, maux de tête, tremblements
 Problèmes de sommeil, irritabilité, symptômes dépressifs

■ Élaboration d'un **plan** de diminution des doses et d'une fréquence de suivi, avec votre médecin.

L'arrêt doit se faire sous supervision médicale obligatoire. Si vous souhaitez arrêter votre traitement, parlez-en à votre médecin, votre psychologue ou votre pharmacien.

QUELS SONT LES RISQUES D'UN ARRÊT TROP RAPIDE ?

■ Il existe un risque de rechute lors de l'arrêt trop rapide du traitement.

■ La privation de sommeil, le stress, l'anxiété et la consommation de substances peuvent favoriser le déclenchement d'un nouvel épisode de psychose. Un suivi régulier permettra d'identifier au plus tôt les signes d'une rechute potentielle (insomnie, agitation, anxiété...) et d'y réagir.

Vous avez besoin de conseils pour améliorer votre hygiène de vie et agir sur les facteurs déclenchants ? Discutez des approches non médicamenteuses avec votre médecin ou votre psychologue.

QUI PEUT VOUS AIDER ?

- Un.e psychiatre.
- Un.e psychologue.
- Votre médecin généraliste.
- Votre pharmacien.
- Des groupes de parole.
- Vos proches.

QUELQUES SITES POUR ALLER PLUS LOIN

■ **Trouver du soutien :**

<https://covid.aviq.be/fr/trouver-du-soutien/particulier>

■ **Un pass dans l'impasse** - prévention et soutien en santé mentale :

<https://un-pass.be>

■ **Similes** - familles et amis de personnes atteintes de troubles psychiques :

<https://www.similes.org>

